

0781205L
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE CLAUDE DEBUSSY
31 RUE ALEXANDRE DUMAS
78100 ST GERMAIN EN LAYE
Tel : 0139210039

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 34
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 06/02/2023

Réuni le : 16/02/2023

Sous la présidence de : Marianne Goldenberg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à à une sortie obligatoire au collège Le Cèdre au Vésinet le 29 mars 2023 , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

SORTOBLCHOR

Le CA approuve la sortie obligatoire au collège Le Cèdre au Vésinet le 29 mars 2023. Cette sortie est organisée dans le cadre du projet chorale des Yvelines. Il s'agit pour les élèves participant à ce projet de participer à une répétition pour le spectacle « Les lumières de Chatou ». Spectacle qui sera joué au mois de juin 2023 au théâtre du Vésinet.

Sortie organisée par Monsieur Gadeau.

Le nombre de participants est fixé à 29 : 26 élèves et 3 accompagnateurs.

Le projet a fait l'objet d'un projet prévisionnel présenté et commenté devant le CA.

La répétition au collège est gratuite.

Coût maximum élèves et accompagnateurs = 3.52 € (transport).

Coût total prévisionnel élèves = 91.52 € (financement don FSE).

Coût total prévisionnel accompagnateurs = 10.56 € (financement collège).

Coût total prévisionnel maximal = 102.08 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0